



MINISTERE DE LA COMMUNICATION,
CHARGE DES RELATIONS AVEC LE CONSEIL
NATIONAL DE LA TRANSITION

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

C A B I N E T

COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES

(MCOM-CRCNT N°034 - 2015)

T. Frédéric A.K. NIKIEMA

Ouagadougou, le 25 septembre 2015



Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le vendredi 25 septembre 2015,
en séance extraordinaire, de 10 H 00 mn à 14 H 00 mn,
sous la présidence de Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO,
Président de la Transition, Président du Faso,
Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour et
entendu des communications orales.



I. DELIBERATIONS



I.1. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

Le Conseil a adopté trois (03) décrets.

Le premier décret met fin aux fonctions du Chef de l'Etat-Major particulier de la Présidence du Faso.

L'adoption de ce décret met fin aux fonctions du Colonel Major Boureima KERE, Chef de l'Etat-Major particulier de la Présidence du Faso.

Le deuxième décret met fin aux fonctions du Ministre délégué auprès de la Présidence du Faso, Chargé de la sécurité.

L'adoption de ce décret met fin aux fonctions de Monsieur Sidi PARE, Ministre délégué auprès de la Présidence du Faso, Chargé de la sécurité.

Le troisième décret est relatif à la dissolution du Régiment de Sécurité Présidentielle (RSP).

L'adoption de ce décret dissout le Régiment de Sécurité Présidentielle (RSP).

I.2. AU TITRE DU PREMIER MINISTERE

Le Conseil a adopté un rapport portant création d'une Commission d'enquête sur les évènements du 16 septembre 2015.

L'adoption de ce rapport vise à situer les responsabilités, à identifier les auteurs, complices, militaires et civils impliqués dans la tentative de coup d'Etat perpétré le 16 septembre 2015.

La Commission dispose d'un délai de trente (30) jours maximum pour déposer son rapport. Des poursuites judiciaires seront immédiatement engagées à l'encontre des auteurs et complices.



II. COMMUNICATIONS ORALES



II.1. Le Secrétaire général du gouvernement et du Conseil des ministres a fait au Conseil une communication relative à la tentative de coup d'Etat du 16 septembre 2015 qui a enregistré de nombreuses pertes en vies humaines, des blessés et des dégâts matériels. Le bilan provisoire enregistré dans les structures hospitalières fait état de onze (11) morts et de deux cent soixante onze (271) blessés.

Le Conseil présente ses sincères condoléances aux familles éplorées, souhaite prompt rétablissement à tous les blessés et exprime toute sa compassion et sa solidarité aux familles affectées.

Il s'incline devant la mémoire des martyrs tombés sur le champ de la bataille au nom de la démocratie.

Le Conseil salue le courage et la bravoure des filles et fils du pays, qui ont permis de rétablir rapidement le processus de Transition dans ses droits, et d'envisager avec sérénité la préparation des élections à venir au Burkina Faso.

Il exprime sa fierté et sa reconnaissance à toutes les Forces vives de la Nation, aux syndicats des travailleurs, aux partis politiques et aux organisations de la société civile, aux autorités religieuses et coutumières, aux médias publics et privés ainsi qu'aux Forces de défense et de sécurité qui ont joué un rôle déterminant dans la lutte victorieuse du peuple burkinabè.

Le Conseil rassure que toutes les dispositions sont prises pour que justice soit rendue, conformément à la volonté du peuple.

II.2. Le ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation a fait au Conseil une communication relative à la tenue des prochaines élections présidentielle, législatives et municipales.



Des concertations avec les parties signataires de la Charte seront organisées en vue de fixer le nouveau calendrier électoral.

Le ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation a par ailleurs fait au Conseil le bilan à mi-parcours de la participation des pèlerins burkinabè au Hadj 2015.

Le Burkina Faso avait bénéficié initialement de 5 500 visas pour ses pèlerins. A ce chiffre initial s'ajoutent 1 100 visas obtenus de façon spéciale sur intervention de Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO, Président de la Transition, Président du Faso auprès des Autorités saoudiennes.

Au total 5 662 pèlerins ont effectué le voyage. Cependant, 938 pèlerins n'ont pu effectuer le voyage, en raison de la tentative de coup d'Etat survenue dans notre pays.

Par ailleurs, le Gouvernement déplore à ce jour cinq décès par suite de maladie, un décès et quatre blessés légers parmi les pèlerins burkinabè, suite à la bousculade survenue le 24 septembre 2015 à Mina.

Le Conseil présente ses condoléances aux familles des disparus et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Il prend l'engagement d'accorder la priorité aux 938 pèlerins au Hadj 2016.

Le Ministre de la Communication,
Chargé des Relations avec le Conseil
National de la Transition,
Porte-parole du Gouvernement

T. Frédéric A.K. NIKIEMA